

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
13966

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Saint-Victoret - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2019/2020 - Tranche 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2020 envisagé par la commune de Saint-Victoret, pour lequel cette dernière sollicite une aide financière du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

- RÉAMENAGEMENT DU GYMNASE HIDALGO

Ce gymnase multisports, principalement fréquenté par les 750 élèves des établissements scolaires de la commune nécessite, malgré les différents travaux entrepris ces deux dernières années, une réhabilitation profonde. La commune envisage la déconstruction des gradins intérieurs remplacés par des gradins mobiles, des aménagements intérieurs tels que la création de blocs sanitaires, l'installation de la VMC, la remise aux normes de l'installation électrique et des équipements, la reprise des sols sportifs et des dallages. Des aménagements extérieurs dont la reprise de la rampe d'accès sont également envisagés par la commune.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 700 000 € HT. Pour ce projet, la commune ne bénéficie pas d'autres financements. L'aide départementale pourrait s'élever à 420 000 €

- RELOCALISATION DES SERVICES TECHNIQUES

La commune envisage la construction d'un nouveau centre technique municipal. Les différents travaux consistent en du terrassement pour mise à la côte de la plateforme et des fondations pour la pose d'une structure en bardage isolant double peau avec une charpente métallique. Des travaux d'aménagements extérieurs et VRD sont également prévus.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 420 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 252 000 €

- RÉHABILITATION DU TERRAIN DE FOOTBALL STABILISÉ EN GAZON SYNTHÉTIQUE

La commune souhaite requalifier le stade en stabilisé en gazon synthétique pour la pratique du football. Ces transformations impliquent donc des travaux de terrassement, de drainage, de raccordement des eaux pluviales, la pose de la surface et l'installation d'un arrosage.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 638 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 382 800 €

- RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE COCTEAU

La commune souhaite rénover le groupe scolaire Jean Cocteau. Il est prévu le remplacement de la toiture en tuiles et l'isolation des combles, le remplacement de 3 verrières, la mise en conformité de l'installation électrique après réalisation d'un diagnostic du réseau, la pose d'une pompe à chaleur réversible, la reprise partielle des sols souples une mise en peinture des différentes classes et locaux et la réalisation d'un revêtement d'une partie de la cour.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 670 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 402 000 €

Projets prévus à partir de 2020

- RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE CARBONEL

Ce groupe scolaire accueille 14 classes de primaires et 5 classes de maternelles pour environ 520 élèves. Le bâtiment vieillissant datant des années 50 ne répond plus aux exigences de l'enseignement moderne axé notamment sur le numérique. La commune envisage de réhabiliter profondément ce bâtiment en intégrant l'isolation phonique, thermique et le raccordement internet des classes.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 1 200 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 720 000 €

- AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE ET CRÉATION D'UN ESPACE FAMILLE EN BORDURE DE CADIÈRE

La municipalité souhaite aménager la berge sud de la rivière La Cadière qui traverse la ville d'Est en Ouest, afin de créer une promenade pédestre allant de la ZAC des Romettes à la ZAC de la Cascade. Le projet consiste en l'aménagement d'un sentier piétonnier en bordure de La Cadière.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 850 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 510 000 €

- CONSTRUCTION D'UNE HALLE MULTISPORT POUR LE CENTRE AÉRÉ

La commune réalise actuellement un centre aéré qui a vocation à accueillir 150 à 200 enfants.

La municipalité souhaite construire à proximité une halle couverte et un sol sportif qui auront vocation à accueillir les enfants du centre aéré. Cette halle se compose d'une structure métallique et d'une couverture textile ainsi que d'un sol multisport, résistant aux chaussures de ville et au feu.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 470 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 282 000 €

Ainsi, le montant total des travaux prévus au titre de ce contrat 2019/2020 s'élève à 4 948 000 € HT, dont 2 428 000 € HT au titre de la tranche 2019, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier de réalisation des opérations.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 2 968 800 € pour ce programme 2019/2020, dont 1 456 800 € pour la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL